



GUIDE PRATIQUE 2026-2027



Catalogue des services et prises en charge pour les éleveurs d'ovins et de caprins

Je surveille mon cheptel »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT	
			Adhésion de base	Adhésion Pack Premium
Aide au maintien de la qualification officielle indemne	Sous condition d'être à jour de cotisations depuis au moins 3 ans (limite : 20 analyses maximum)	Brucellose	25 à 50 %	
Avortement	Analyses sur avorton ou délivrance ou sang	Chlamydie / Fièvre Q / Toxoplasmose / etc.	60 %	80 %
Diagnostic	Analyses sur sang (limite : 10 animaux sur 5 ans)	CAEV / Paratuberculose / Visna-Maëdi	60 %	80 %
Diarrhée néonatale	Analyses sur crottes		60 %	80 %
Indicateurs sanitaires	Analyses sur sang	Border disease / CAEV / Chlamydie / Fièvre Q / Paratuberculose / Toxoplasmose / Visna-Maëdi		80 %
		Tremblante ovine	100 %	
Mammite	Analyse sur lait		60 %	80 %
Mortalité	Autopsie ou organes (limite : 2 accords par an)		60 %	80 %
Parasites externes	Recherches sur raclage cutané	Gales / Poux	60 %	80 %
Parasites internes	Analyses sur crottes ou sang (limite : 15 analyses par an sur les crottes)	Strongles / Ténia / Coccidies / Douves	60 %	80 %

Je préviens les risques sanitaires »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT	
			Adhésion de base	Adhésion Pack Premium
Bilan	Analyses sur sang (limite : 10 animaux sur 5 ans)	CAEV / Paratuberculose / Visna-Maëdi	60 %	80 %
Génotypage	Analyse sur sang des béliers (limite : 1 analyse pour 20 bovins cotisants)	Tremblante	100 %	
Parasites gastro-intestinaux	Analyses sur crottes (limite : 15 analyses par an)	Strongles / Ténia / Coccidies / Douves	60 %	80 %
Qualité de l'eau	Prélèvement et analyses (limite : 1 fois par an)		100 %	
Visite sanitaire annuelle	Audit ou problème sanitaire ou installation (limite : 1 visite annuelle)			Inclus

Se référer au règlement intérieur pour davantage d'informations sur nos aides et nos conditions (cf. QR code disponible sur la droite). Document non contractuel.

COTISATION ANNUELLE

Forfait de 22 € / cheptel + Moins de 300 = 1,74* € / animal
De 300 à 499 = 1,24* € / animal
Plus de 500 = 0,99* € / animal

* Animaux de + de 6 mois (dont 0,02€ FMSE, 0,01€ études et recherche et 0,01€ FMGDS)

Carence
Pour les nouveaux adhérents, ces services et prises en charges ne sont accessibles qu'après 6 mois d'adhésion.

Je maîtrise et je lutte »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
			Toutes adhésions
Achat d'un bélier résistant à la Tremblante	Aide au remplacement de bélier génétiquement sensible (limite : 1 aide pour 20 ovins cotisants)	Tremblante	100 €
Qualité de l'eau	Visite conseil suite à résultat défavorable		75 %

Je bénéficie d'autres aides et services »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
			Toutes adhésions
Déchets de soins	Fourniture et ramassage du fût de collecte par FARAGO		Tarif Farago
Formations	Catalogue annuel de formations		Coût de 35 € pour l'éleveur, déjeuner inclus
GDS Infos	Communication 2 fois par an sur l'actualité sanitaire		Gratuit
Producteurs fermiers (contrat producteurs fermiers)	Prélèvement et analyses du lait transformé	Suivi bactériologique	100 %

Règlement intérieur complet disponible sur simple demande ou via ce QR code



Bénéficiez des avantages du Pack Premium :

Forfait supplémentaire de 6 € par cheptel et de 0,50 € de plus par animal cotisant.

Pour en savoir plus sur cette caisse, consultez son dépliant explicatif.



Vos représentants de la section

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants de la section qui ont été élus lors des dernières réunions de secteur de novembre 2024.

Le Bureau est composé de 5 membres :

Présidente : Aurélie BOURASSIN

1^{er} Vice-Président : Jean-Jacques CATELAIN

2nd Vice-Président : Michel DUQUESNE

Secrétaire : Aurélie ALLAIS

Trésorier : Valentin PICOT



Représentants des éleveurs de caprins

- **Président :** M. CATELAIN Jean-Jacques de Saint-Vigor-des-Monts
- **1^{ÈRE} Vice-Présidente :** Mme ALLAIS Aurélie de Saint-Martin-de-Bonfossé
- **2^{NDE} Vice-Présidente :** Mme HERVY Gabrielle de Torigny-les-Villes



Représentants des éleveurs d'ovins

Arrondissement de Cherbourg

- **Président :** M. DUQUESNE Michel d'Equeurdreville-Hainneville
- **1^{ER} Vice-Président :** M. LEBUNETEL Bernard de Sainte-Mère-Église
- **2ND Vice-Président :** M. VARETTE Gérard de Brix

Arrondissements de Coutances et de Saint-Lô

- **Présidente :** Mme BOURASSIN Aurélie de Marchésieux
- **1^{er} Vice-Président :** M. DUVAL Gérard d'Agneaux
- **2ND Vice-Président :** M. DELAUNAY Jean-Marie de Saussey

Arrondissement d'Avranches

- **Président :** M. PICOT Valentin de Romagny-Fontenay
- **1^{ER} Vice-Président :** M. GANNÉ Claude de Juvigny-le-Tertre
- **2ND Vice-Président :** M. CHAUVET Gérard d'Isigny-le-Buat

Pourquoi adhérer à notre section ovine - caprine ?

L'adhésion au GDS vous apporte une réelle sérénité dans **la maîtrise sanitaire de votre élevage**. Les nombreuses analyses et aides financières vous permettent d'anticiper, de réagir et d'être accompagné lors d'épisodes défavorables. La section se veut dynamique et force de propositions afin de **favoriser et d'améliorer l'accompagnement dans le suivi sanitaire de vos élevages**.



Votre adhésion vous ouvre également l'accès à au moins **3 formations par an !**



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre équipe :

Suivi technique



Lucie TRUBLET
Conseillère spécialisée



Jean-Marc CARBONIERE
Vétérinaire conseil



Anne-Solène LEREBOURS
Assistante



Margaux EUDE
Assistante

Suivi administratif



Suivi des producteurs fermiers

- **Suivi technique :**
Elodie HOUSTIN,
Lucie TRUBLET et
Jennifer CALVET
- **Suivi administratif :**
Alexandra BOSCHÉL

Pour plus d'informations :

